



CATALOGUE DE FORMATIONS

Nos formations s'adressent aux dirigeants et à leurs équipes souhaitant comprendre et maîtriser les enjeux liés à la conformité des traitements de données à caractère personnel et à la protection de la propriété intellectuelle.

Nous avons également développé une offre de formation spécialement dédiée aux éditeurs de logiciels, issue de notre pratique professionnelle. Nous privilégions une approche pratique et opérationnelle, l'objectif étant que vous puissiez mettre en œuvre facilement ces connaissances au sein de votre entreprise.

Les formations sont dynamiques et interactives. Elles intègrent de nombreux exemples concrets, des mises en pratique ainsi que des présentations synthétiques et visuelles pour vous familiariser rapidement avec les thématiques abordées.

Les formations sont dispensées par Maître Manon DASQUET, Avocat au Barreau de Bordeaux et Déléguée à la Protection des Données, titulaire de la certification Bureau Veritas (Certificat n°FR048271-1)



PRÉSENTATION DU FORMATEUR



Après une première expérience en entreprise, Manon DASQUET a créé son cabinet d'avocats en 2017.

Elle intervient essentiellement en droit du numérique, de la propriété intellectuelle et des données à caractère personnel.

Passionnée par l'innovation et l'entrepreneuriat, elle apprécie partager son expérience et dispense ainsi des formations en écoles et en entreprises depuis 2019.

Le cabinet est titulaire de la certification Qualiopi pour les actions de formation. Les formations proposées dans ce catalogue peuvent faire l'objet d'une prise en charge par les OPCO.

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

SOMMAIRE

FORMATIONS PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ----- 4

Comprendre les bases de la conformité RGPD -----	5
TPE/PME : L'essentiel pour commencer une démarche de conformité -----	6
Sous-traitance : enjeux et bonnes pratiques -----	7
Conformité des opérations de marketing : enjeux et bonnes pratiques -----	8
Conformité juridique du site internet -----	9
Formation continue de DPO -----	10

FORMATIONS PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ----- 11

Dépôt de marque française -----	12
Extension de marque à l'international -----	13
Gestion des droits d'auteurs -----	14

FORMATIONS ÉDITEUR DE LOGICIELS ----- 15

Gestion des droits d'auteur dans le cadre de la conception de logiciel -----	16
« Privacy by design » : intégrer la protection des données personnelles -----	17
dès la conception	
Logiciels libres : gestion conforme de l'open source -----	18
Annexe - Tarif des formations et modalités pratiques d'organisation -----	19

ANNEXE - TARIF DES FORMATIONS ET MODALITÉS PRATIQUES D'ORGANISATION ----- 20

FORMATION PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES





COMPRENDRE LES BASES DE LA CONFORMITÉ RGPD

Public concerné

Toute personne (dirigeant, manager, collaborateur, DPO, référent RGPD) souhaitant se familiariser avec les règles de protection des données à caractère personnel

Prérequis

Faire partie du public visé

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Se former à la culture « Informatique et Libertés »
- Se familiariser avec les principes et concepts issus de la réglementation sur la protection des données personnelles
- Connaître les outils de conformité et savoir les appliquer
- Acquérir les bons réflexes pour contribuer à la démarche de conformité de l'entreprise

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Identification d'une donnée personnelle
- Le cadre légal
- La désignation et le rôle du DPO
- Les principes fondamentaux issus du RGPD
- L'application pratique de ces principes dans l'entreprise
- Les différentes bases juridiques
- Focus sur le consentement
- Le registre des activités de traitement
- L'information des personnes concernées
- Les droits des personnes concernées
- Les mesures techniques et organisationnelles
- La violation de données personnelles
- Le contrôle de la CNIL dans les locaux

DURÉE

1 jour
(7 heures)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe



TPE/PME

L'ESSENTIEL POUR COMMENCER UNE DÉMARCHE DE CONFORMITÉ

Public concerné

Dirigeants ainsi que tout collaborateur de l'entreprise en charge de la mise en œuvre de la conformité de l'entreprise

Prérequis

Faire partie du public visé

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Se former à la culture « Informatique et Libertés »
- Connaître les évolutions réglementaires imposées par le RGPD
- Se familiariser avec les principes et concepts issus de la réglementation sur la protection des données personnelles
- Maîtriser les notions essentielles et acquérir les bons réflexes pour initier une démarche de conformité de l'entreprise

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Analyse de documents juridiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Ateliers pratiques (élaborer un registre des activités de traitement, informer les personnes concernées, analyser un contrat de sous-traitance)
- Modèles de documents remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Jour 1

- Identification d'une donnée personnelle
- Le cadre légal
- La désignation et le rôle du DPO
- Les différentes parties prenantes
- Les principes fondamentaux issus du RGPD
- L'application pratique de ces principes dans l'entreprise
- Les différentes bases juridiques
- Focus sur le consentement
- Le registre des activités de traitement
- L'information des personnes concernées

Jour 2

- Les droits des personnes concernées
- Les mesures techniques et organisationnelles
- Privacy by design / Privacy by default
- L'analyse d'impact sur la vie privée
- La sous-traitance
- Les transferts hors UE
- La violation de données personnelles
- Le contrôle de la CNIL dans les locaux
- Les différents registres à établir
- Les procédures internes à mettre en œuvre
- Définir un plan d'action

DURÉE

2 jours
(14 heures)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe



SOUS-TRAITANCE : ENJEUX ET BONNES PRATIQUES

Public concerné

Dirigeant ainsi que tout collaborateur en charge de la mise en œuvre de la conformité d'une entreprise intervenant en qualité de sous-traitant au sens du RGPD (traitement de données à caractère personnel pour le compte et selon les instructions de leurs clients)

Prérequis

Faire partie du public visé

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Se former à la culture « Informatique et Libertés »
- Connaître les évolutions réglementaires imposées par le RGPD
- Se familiariser avec les principes et concepts issus de la réglementation sur la protection des données personnelles
- Maîtriser les enjeux spécifiques à la sous-traitance de données personnelles
- Se prémunir des risques liés à la sous-traitance

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Identification d'une donnée personnelle
- Le cadre légal
- La désignation et le rôle du DPO
- Les principes fondamentaux issus du RGPD
- La conformité de l'entreprise en qualité de responsable de traitement
- Les différentes parties prenantes
- Les enjeux de la sous-traitance
- La responsabilité et de rôle du sous-traitant
- Les obligations du sous-traitant vis-à-vis du client
- Privacy by design / Privacy by default lors de la conception de l'offre de services
- Etablir et négocier un contrat de sous-traitance
- Le registre de sous-traitance
- La démarche de conformité de l'entreprise en sa qualité de sous-traitant

DURÉE

1 jour
(7 heures)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe



CONFORMITÉ DES OPÉRATIONS DE MARKETING : ENJEUX ET BONNES PRATIQUES

Public concerné

Dirigeant ainsi que tout collaborateur en charge de la gestion d'opérations marketing au sein de l'entreprise

Prérequis

Faire partie du public visé

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Se former à la culture « Informatique et Libertés »
- Connaître les évolutions réglementaires imposées par le RGPD
- Se familiariser avec les principes et concepts issus de la réglementation sur la protection des données personnelles
- Maîtriser les enjeux spécifiques aux traitements de données personnelles dans le cadre de la mise en œuvre d'opérations marketing

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Identification d'une donnée personnelle
- Le cadre légal
- Les différentes bases juridiques
- Focus sur le consentement
- L'information des personnes concernées
- Les règles spécifiques à la prospection commerciale
- L'organisation d'opérations marketing exceptionnelles
- Le traitement des données prospects/clients
- La gestion des droits des personnes concernées

DURÉE

1 jour
(7 heures)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe



CONFORMITÉ JURIDIQUE DU SITE INTERNET

Public concerné

Dirigeant ainsi que tout collaborateur en charge de la conception et de la gestion du site internet de l'entreprise / d'une société de développement web

Prérequis

Faire partie du public visé

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Se familiariser avec les principes et concepts issus de la réglementation sur la protection des données personnelles
- Savoir analyser la conformité de son site internet
- Maîtriser les notions essentielles et acquérir les bons réflexes pour initier une démarche de conformité du site internet

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Identification d'une donnée personnelle
- Encadrement juridique du site internet
- La conformité RGPD
 - L'information des personnes concernées
 - Le recueil du consentement
 - La gestion des données collectées
- Le contenu du site internet
 - Les différentes mentions à intégrer
 - Le respect du droit d'auteur
- Les cookies

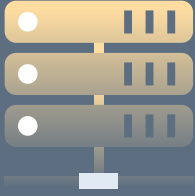
DURÉE

1 jour

(7 heures)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe



FORMATION CONTINUE DE DPO

Public concerné

Délégué à la protection des données, relais interne ainsi que tout collaborateur en charge des sujets de protection de données personnelles au sein de l'entreprise

Prérequis

- Faire partie du public visé
- Disposer de connaissances de base sur le sujet de la protection des données personnelles

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Se familiariser avec le rôle et les missions du DPO
- Renforcer les connaissances théoriques sur le sujet de la protection des données
- Appréhender la mise en œuvre pratique des notions et concepts déjà acquis
- Rappel des obligations issues de la réglementation dans l'objectif de l'entretien des connaissances du DPO

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'obligation de formation imposée au DPO en vertu du RGPD.

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Analyse de documents juridiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Ateliers pratiques (élaborer un registre des activités de traitement, informer les personnes concernées, analyser un contrat de sous-traitance)
- Modèles de documents remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Sur-mesure selon les besoins des participants

DURÉE

à définir sur les besoins des participants

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe

FORMATIONS

PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE





DÉPÔT DE MARQUE FRANÇAISE

Public concerné

Dirigeant ainsi que tout collaborateur envisageant de procéder au dépôt d'une marque en France

Prérequis

Faire partie du public visé

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les bases de la propriété intellectuelle
- Définir sa stratégie de protection de marque
- Vérifier la conformité de son projet de dépôt de marque
- Se familiariser avec la procédure de dépôt auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle)

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Jour 1

- Les différents outils de protection de la propriété intellectuelle
- Les caractéristiques et conditions de validité d'une marque
- Protéger sa marque en France :
 - Protéger sa marque en France :
 - Choisir sa marque
 - Définir sa stratégie de dépôt
 - Identifier les produits et services commercialisés
 - Réaliser une recherche d'antériorité
 - Déposer sa marque en ligne et assurer le suivi de la procédure d'enregistrement

Jour 2

- Assurer la défense de sa marque :
 - La veille
 - La mise en demeure
 - L'accord de coexistence de marques
 - La procédure d'opposition devant l'INPI
 - L'action en contrefaçon

DURÉE

1 jour et demi
(10h30)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe



EXTENSION DE MARQUE À L'INTERNATIONAL

Public concerné

Dirigeant ainsi que tout collaborateur envisageant de procéder à l'extension d'une marque à l'international

Prérequis

- Faire partie du public visé
- Avoir suivi la formation « Dépôt de marque en France »

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Définir sa stratégie de protection de marque à l'international
- Vérifier la conformité de son projet de dépôt de marque
- Se familiariser avec la procédure d'extension auprès de l'OMPI (Organisme Mondial de la Propriété Intellectuelle) et de suivi des procédures d'enregistrement par les offices nationaux

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Définir sa stratégie de protection de marque à l'international
 - Identifier sa marque de base
 - Réaliser la recherche d'antériorité
 - Choisir les territoires visés
 - Définir le calendrier des opérations à réaliser
- Protéger sa marque à l'international
 - Procédure auprès de l'INPI et de l'OMPI
 - Suivi des procédures auprès des offices nationaux

DURÉE
1/2
journée
(3h30)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe



GESTION DES DROITS D'AUTEURS

Public concerné

Dirigeant ainsi que tout collaborateur d'une entreprise créant ou commercialisant du contenu protégé par le droit d'auteur

Prérequis

Faire partie du public visé

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Assurer la protection de ses créations
- Vérifier la titularité des droits sur les œuvres exploitées/commercialisées par l'entreprise

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Les différents outils de protection de la propriété intellectuelle
- Les contours et enjeux du droit d'auteur
- Les œuvres protégeables
- Intégrer des œuvres protégées dans ses créations
 - Vérifier les droits sur les œuvres préexistantes
 - Focus sur les contenus « libres de droits » et générés par l'IA
- Utiliser / commercialiser des œuvres protégées
 - Identifier le titulaire des droits selon le statut du créateur et la nature de la création
 - Protéger son entreprise grâce à la contractualisation :
 - Vis-à-vis des créateurs
 - Vis-à-vis des clients

DURÉE

1 jour

(7 heures)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe



GESTION DES DROITS D'AUTEUR DANS LE CADRE DE LA CONCEPTION DE LOGICIEL

Public concerné

Dirigeant et collaborateurs d'une société d'édition de logiciels

Prérequis

Faire partie du public visé

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Assurer la protection de ses créations
- Concevoir un logiciel conforme vis-à-vis des droits d'auteurs de tiers
- Vérifier la titularité des droits sur les œuvres exploitées/commercialisées par l'entreprise

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Les différents outils de protection de la propriété intellectuelle
- Les contours et enjeux du droit d'auteur
- Les œuvres protégeables
- Intégrer des œuvres protégées dans ses créations
 - Logiciels sous licences libres
 - Licences Créative Commons
 - Focus sur les contenus générés par l'IA
- Utiliser / commercialiser des œuvres protégées
 - Identifier le titulaire des droits selon le statut du créateur et la nature de la création
 - Protéger son entreprise grâce à la contractualisation

DURÉE

1 jour
(7 heures)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe



« PRIVACY BY DESIGN » : INTÉGRER LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DÈS LA CONCEPTION

Public concerné

Dirigeant et collaborateurs d'une société d'édition de logiciels

Prérequis

Faire partie du public visé

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Se familiariser avec les principes et concepts issus de la réglementation sur la protection des données personnelles
- Comprendre les enjeux et contraintes liées à la réglementation applicable aux traitements de données à caractère personnel
- Concevoir un logiciel conforme vis-à-vis de la réglementation applicable aux traitements de données à caractère personnel

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Le cadre juridique
 - Identification d'une donnée personnelle
 - Les principes fondamentaux issus du RGPD
 - Les différentes bases juridiques
 - Focus sur le consentement
- Le principe « Privacy by design » appliqué à la conception de logiciel
 - Concevoir des fonctionnalités et services associés conformes
 - Constituer et gérer une base de données
 - Sécuriser les accès et les conditions d'utilisation du logiciel
 - Appréhender les aspects contractuels (commercialisation du logiciel, recours à la sous-traitance)

DURÉE
1 jour
(7 heures)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe



LOGICIELS LIBRES : GESTION CONFORME DE L'OPEN SOURCE

Public concerné

Dirigeant et collaborateurs d'une société d'édition de logiciels

Prérequis

Faire partie du public visé

1

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les enjeux et contraintes de l'utilisation de logiciels sous licences libres
- Concevoir un logiciel conforme vis-à-vis des droits d'auteurs de tiers
- Savoir établir la documentation juridique spécifique liée à l'intégration de code sous licence libre

2

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Apport de connaissances juridiques, techniques et méthodologiques
- Etudes de cas réels, exercices pratiques, retours d'expérience par le formateur et entre participants
- Support de formation remis à chaque participant
- Evaluation des acquis par le formateur en cours et/ou en fin de formation

3

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Les différents outils de protection de la propriété intellectuelle
- Les contours et enjeux du droit d'auteur
- Les spécificités du logiciel
- Logiciel propriétaire / logiciel libre
- Caractéristiques du logiciel libre
- La notion de copyleft
- La compatibilité des licences
- Le respect des droits de l'auteur
- Analyse des principales licences libres
- Conséquences pratiques sur le logiciel créé :
 - Impact sur le choix de la licence applicable
 - La documentation juridique à établir

DURÉE

1 jour
(7 heures)

Tarifs et modalités pratiques d'organisation

Cf annexe

ANNEXE - TARIF DES FORMATIONS ET MODALITÉS PRATIQUES D'ORGANISATION

Les formations intra-entreprise peuvent être organisées dans les locaux de votre entreprise, aux dates et horaires de votre choix, partout en France.

Les formations inter-entreprises peuvent être organisées partout en France ou en distanciel, aux dates proposées selon les demandes des participants.

TARIF FORMATIONS CATALOGUE

	intra-entreprise*	inter-entreprise*
Journée	2.000€ HT soit 2.400€ TTC	600€ HT soit 720€ TTC
½ Journée	1.000€ HT soit 1.200€ TTC	300€ HT soit 360€ TTC

* Tarifs pour 1 à 10 participants maximum.

** Tarifs par participant. Session inter-entreprises à partir de 4 participants. Maximum 10 participants.

SUR OPTION

Adaptation significative des programmes de formation aux besoins spécifiques de l'entreprise	Sur devis
Création programme de formation spécifique	Sur devis

FRAIS DE DÉPLACEMENT ET FRAIS COMPLÉMENTAIRES

Formation Bordeaux Métropole	/
Formation hors Bordeaux Métropole	Facturation déplacement et frais complémentaires selon éloignement du lieu de formation

Les formations proposées dans ce catalogue peuvent faire l'objet d'une prise en charge. Pour connaître les modalités et déposer un dossier, il convient de vous rapprocher de votre OPCO.

Pour les entreprises du numérique relevant de l'OPCO Atlas, les formations présentées aux pages 5 à 10 ainsi qu'en page 17 sont éligibles à l'ARFSN (nous contacter pour plus d'informations).



CRÉDIT ILLUSTRATIONS

Page 5 : iStock sorbetto

Page 12 : iStock treety

Page 16 : iStock sorbetto

Illustrations pages 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 19 : freepik.com

Design catalogue : Cyril Blondeau